



Mairie de Saint-Paul-les-Fonts

☎ : 04.66.82.41.08

✉ : 04.66.82.09.34

secretariat@mairie-saintpaullesfonts.fr

Chers St-Palaines et Saint-Palains,

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent.

Les commerces à l'exception de l'épicerie sont fermés. Les services de vente à emporter restent ouverts avec l'autorisation de la préfecture. Nous leur avons demandé de respecter «les gestes barrières» en leur fournissant des affiches d'information.

Toutes les manifestations et activités sont annulées, c'est le cas pour le jeu de pétanque au boulodrome et les sports collectifs.

Mercredi, j'ai pris la décision de fermer l'accueil de la mairie et la bibliothèque. Le service administratif est organisé en télétravail les après-midis pour pouvoir assurer la continuité des services malgré le confinement.

Pour toute demande ou urgence vous pouvez nous contacter sur :
secretariat@mairie-saintpaullesfonts.fr. (si cela revêt un caractère urgent, vous pouvez nous laisser un numéro de téléphone auquel nous pouvons vous rappeler) ou 04 66 82 41 08 (permanence téléphonique mise en place) :

Lundi de 9h-12h / 13h30 à 17h

Mardi de 13h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jedi de 13h30 à 17h

Vendredi de 9h-16h.

Pour les familles qui n'ont pas d'outils informatiques ou de connexion, nous avons organisé en lien avec la directrice de l'école des permanences, pour les impressions.

Pour ceux qui n'ont pas d'imprimante, nous pouvons vous procurer sur demande des imprimés de dérogation.

Privilégiez les établissements de proximité pour faire vos achats.

Si vous connaissez, autour de vous, des personnes seules ou fragiles, pensez à aller les voir pour savoir si elles ne manquent de rien. Pensez en toutes circonstances à prendre les précautions d'usage.

Si ces personnes ne peuvent pas se déplacer, merci de penser à elles lors de vos achats de denrées alimentaires, ou de nous le signaler. Le CCAS de la commune sera à même d'accompagner toutes les demandes faites par mail ou par téléphone.

Enfin, pour vous informer des nouvelles directives nous utilisons 3 moyens de communication :

- **Le site internet de la commune**
- **L'application « panneau-pocket », qui permet en temps réel, d'être informé.**
- **Les panneaux municipaux.**

Le gouvernement a décidé d'ajourner l'installation des nouveaux conseillers municipaux.

L'équipe municipale dont le mandat est prolongé par conséquent jusqu'au 15 mai au moins, reste mobilisée aux côtés des services municipaux et des habitants jusqu'à la fin de la crise.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos voisins.

Bien à vous,

**Le Maire,
Marc ANGELI.**

